



La responsabilité sociétale des entreprises.

Aujourd'hui, les entreprises prennent conscience qu'elles sont responsables de l'impact de leurs décisions et de leurs activités sur l'environnement et la société. Elles ne peuvent plus ignorer leurs responsabilités sociétales (RS).

C'est pourquoi de nombreuses organisations cherchent à adopter un comportement socialement responsable dans leurs stratégies, systèmes et pratiques.

La norme **ISO 26000**, publiée en 2010, conseille et guide ces entreprises pour les accompagner dans leur parcours vers la responsabilité sociétale et le développement durable.

Cette norme internationale analyse le comportement d'une organisation dans le but de déterminer dans quelle mesure ses décisions et ses activités, de manière transparente et éthique :

- ▶ contribuent au développement durable, à la santé et au bien-être de la société,
- ▶ tiennent compte des attentes des parties prenantes,
- ▶ respectent les lois en vigueur et les normes internationales,
- ▶ intègrent et mettent en œuvre ces comportements à tous les niveaux.

ISO 26000

La norme ISO 26000 guide les entreprises à partir de 7 principes généraux interdépendants de la responsabilité sociétale. Pour chaque problématique, elle propose des domaines d'actions permettant de concrétiser la démarche RS :

1

La gouvernance de l'organisation

2

Les droits de l'Homme

Devoir de vigilance, discrimination, droits civiques et politiques, droits au travail, droits économiques, sociaux et culturels.

3

Les relations et conditions de travail

Relation employeur/employé, protection sociale, santé et sécurité au travail, dialogue social.

4

L'environnement

Prévention de la pollution, diminution des changements climatiques, protection de l'environnement et de la biodiversité.

5

La loyauté des pratiques

Lutte contre la corruption, concurrence loyale, respect des droits de propriété, engagement politique responsable.

6

La protection du consommateur

Pratiques loyales en matière de commercialisation et d'information, protection de la santé et de la sécurité des consommateurs, protection des données et de leur vie privée, assistance et résolution des réclamations et litiges.

7

La contribution au développement durable

Implication auprès des communautés, investissement dans la société, création d'emplois et développement des compétences, éducation et culture.